le premier chef en France fut ce William Davisson, docteur en médecine, intendant du jardin du roi et professeur de chimie de 1647 à 1651, dont j'ai écrit, en 1898, la biographie détaillée dans les *Nouvelles archives du Muséum* (3e série, t. X, p. 1-38).

La seconde notice, intitulée : *Cartes d'entrée au Muséum d'Histoire naturelle*, est due à M. Henry Vivarez, président de la Société archéologique, historique et artistique *Le vieux Papier* (6e ann., fasc. 30, 1er mai 1905); l'auteur a collectionné les cartes d'entrée au Muséum, imprimées, gravées, lithographiées. Il en possède jusqu'à quinze types différents, antérieurs à l'Administration actuelle, et il en a reproduit sept, depuis le *billet d'Entrée pour voir les Éléphants*, qui porte la signature autographe d'Antoine-Laurent de Jussieu, jusqu'au *bon pour quatre personnes* avec la griffe de Chevreul.

COMMUNICATIONS.

Variations observées sur le crâne chez le Testudo radiata *Schaw*, *et chez le* Jacaretinga sclerops *Schneider*,

par M. Léon Vaillant.

Les Herpétologistes ont aujourd'hui la tendance en taxinomie d'attribuer aux modifications que peut offrir le squelette une importance si prépondérante qu'elle aboutit, jusqu'à un certain point, à un réel exclusivisme et qu'on ne pourrait déterminer un animal si l'on n'en connaît pas l'ostéologie dans ses menus détails. Sans aucun doute, cela se justifie jusqu'à un certain point par le rôle important que joue l'appareil osseux dans la morphologie générale de ces animaux et s'exagère aussi par les applications à l'étude des animaux perdus, pour lesquels la nécessité contraint de n'avoir recours qu'aux parties calcifiées de l'organisme. Toutefois, ayant à plusieurs reprises insisté sur ce que cette méthode peut offrir d'imparfait, je désire attirer encore l'attention sur ce point à propos d'observations faites au laboratoire d'Herpétologie sur deux espèces appartenant, l'une à l'ordre des Chéloniens, l'autre à celui des Émydosauriens.

Pour le premier point, il s'agit d'une Tortue aussi bien définie comme espèce que bien délimitée dans son extension géographique, le *Testudo radiata*, de Madagascar. Nous avons pu, grâce surtout à un envoi important qu'avaient fait à la Ménagerie, en 1876, MM. Leroy et Lauratet, en rassembler une série de crânes d'au moins une vingtaine, à l'époque où je

cherchais sur cette même espèce les variations qu'auraient pu présenter, dans la disposition articulaire, les vertèbres cervicales (1880). En examinant la forme du prolongement apophysaire postérieur (fig. 1), on constate que, chez les uns, il est aplati en lame verticale, à pointe postérieure simplement mousse, chez d'autres, au contraire, élargi transversalement, avec l'extrémité postérieure obtuse ou même tronquée. Entre les deux formes extrêmes ici figurées, il est facile d'établir une série d'intermédiaires les reliant par transitions insensibles. Bien que l'un des deux individus, celui à apophyse aplatie verticalement, soit un mâle, l'autre une femelle, l'ensemble des pièces ne permet pas de voir dans cette différence une question de sexe.

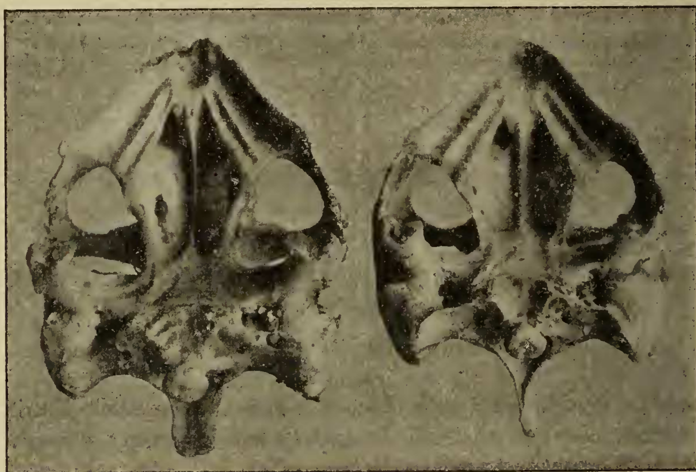


Fig. 1. — *Testudo radiata* Shaw. Deux crânes vus par la face inférieure. Grandeur naturelle.

M. Gadow, dans un intéressant travail sur les Tortues gigantesques de l'île Maurice (1892), a indiqué, parmi les crânes retirés de la Mare aux Songes par M. Sauzier et ne présentant pas trois crêtes molaires aux mâchoires, caractère distinctif du *Testudo triserrata* Günther, deux types spécifiques (dont un seul est formellement dénommé) basés sur la forme de l'apophyse occipitale. Les différences, d'après les figures données par l'auteur (pl. LXIII, fig. 6 et 7) et l'étude que j'ai pu faire moi-même de neuf crânes de cette même localité, grâce à l'obligeance de M. Sauzier et de MM. Deyrolle, sont moins grandes certainement que celles ici données.

Toutes ces pièces doivent donc être rapportées à une seule et même

espèce, vraisemblablement *Testudo inepta* Günther, muni de deux crêtes molaires.

La seconde observation, plus importante sans doute, a été faite sur deux crânes, l'un provenant d'un Crocodilien, qui vécut quelques jours à la Ménagerie, rapporté de la Guyane par M. Merwart, il mesure 156 millimètres; l'autre, un peu moins long, 140 millimètres, a été pris sur l'un des cinq exemplaires en peau recueillis par Sumichrast dans la province de Chiapas, et sur lesquels feu Bocourt a publié, en 1876, un travail spécial. Ces exemplaires sont déterminés *Jacaretinga sclerops* Schneider, le second n'étant regardé, par Bocourt lui-même, que comme variété sous la dénomination de *chiapasius*.

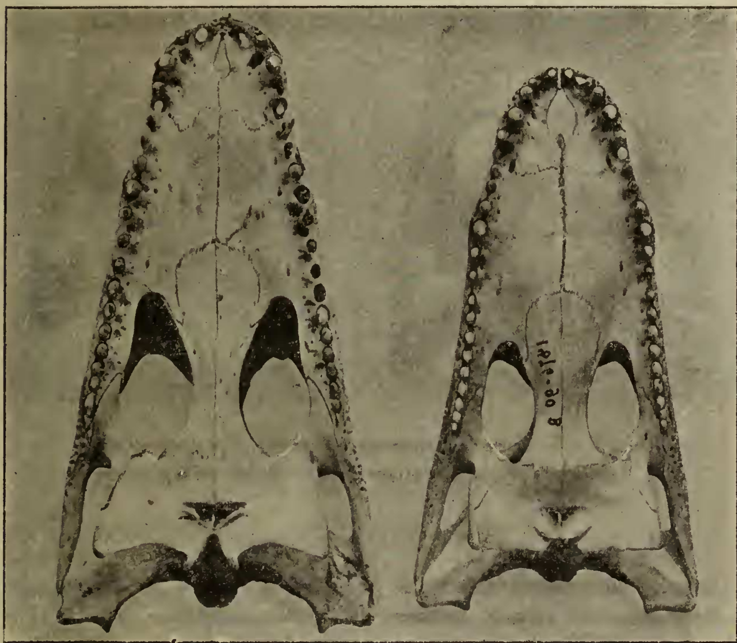


Fig. 2. — *Jacaretinga sclerops* Schneider. Deux crânes vus par la face inférieure. Moitié de la grandeur naturelle.

Ces deux crânes sont très comparables l'un à l'autre pour l'ensemble. Ainsi en ce qui concerne l'élongation, estimée, comme on est généralement convenu de le faire, par la comparaison de la longueur, mesurée de l'extrémité du museau à la partie postérieure de la tablette crânienne, à la largeur, prise au niveau du bord orbitaire antérieur, le

plus grand donne un rapport de 2.2/7, le plus petit de 2.4/9. La différence d'environ 1/6 est insignifiante et dans la limite d'erreurs qui peuvent résulter de semblables mensurations.

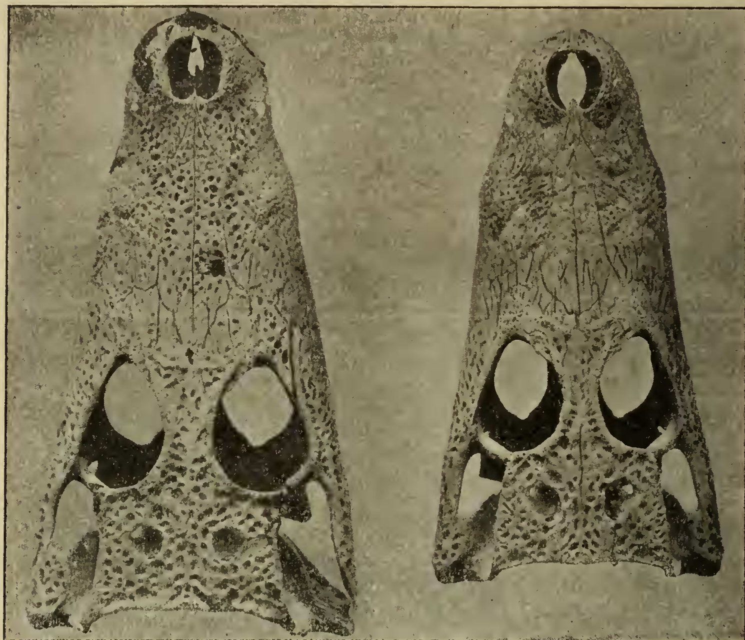


Fig. 3. — *Jacaretinga sclerops* Schneider. Les deux mêmes crânes vus par la face supérieure. — Moitié de la grandeur naturelle.

Mais si l'on examine la forme de quelques-uns des os, on constate dans la disposition des sutures certaines différences auxquelles, avec les idées actuelles, on devrait attacher une grande importance taxinomique. Ainsi, pour ne parler que des faits les plus saillants, à la voûte palatale (fig. 2) la suture transverse intermaxillo-maxillaire est, chez l'un, sensiblement sinueuse, avec un lobe moyen convexe en avant; chez l'autre, cette suture est sans courbes bien apparentes, à très peu près rectiligne. D'autre part, à la face supérieure (fig. 3), les os nasaux, à bord externe en ligne droite, donnent dans leur ensemble une forme hexagonale allongée pour le crâne venant de la Guyane; pour celui du Mexique, ce bord latéral externe, d'abord un peu excavé, est ensuite en courbe nettement convexe jusqu'à son extrémité postérieure, et l'ensemble des nasaux

donne ici une figure dilatée en arrière, assez comparable à celle d'un violon[1].

On regardera, si l'on veut, comme très simple, en poussant à l'extrême les vues de Bocourt, d'élever, d'après ces caractères, au rang d'espèce ce *Jacaretinga;* en cherchant bien, on ajouterait, sans doute, quelques autres différences extérieures à celles invoquées par cet herpétologiste pour justifier sa variété *chiapasius*. Il est toutefois douteux qu'elles fussent d'une suffisante importance après les études déjà faites par un savant aussi autorisé. Cette manière de trancher le nœud gordien n'avancerait au reste en rien la question pour la prééminence qu'on veut attribuer aux caractères ostéologiques quels qu'ils soient, tant que la limite de leurs variations ne sera pas mieux étudiée et mieux connue. Quoi qu'on en puisse croire, c'est jusqu'ici l'arbitraire, qui règle le plus souvent le degré de valeur qu'il nous convient d'attribuer à telle ou telle particularité de l'organisme. Aussi dans les distinctions taxinomiques, surtout lorsqu'il s'agit d'espèces, il est évidemment plus pratique, je dirais volontiers plus logique, de donner la préférence aux caractères extérieurs, dont nous pouvons apprécier sur tous les sujets la permanence ou la variabilité, plutôt que de les faire dépendre de caractères anatomiques secondaires, lesquels ne paraissent plus constants qu'en raison de la difficulté que nous avons de les connaître pour chaque fait particulier. En tout cas, y a-t-il une gradation à établir et une mesure à observer dans l'emploi des caractères ostéologiques.

Notice sur M. Henri de Saussure,

par M. E.-L. Bouvier.

Après une longue et noble vie consacrée au culte pur de la science, M. Henri de Saussure vient d'être enlevé à sa famille, à ses amis et à ses nombreux disciples et admirateurs. Les zoologistes de toute nationalité n'apprendront pas sans émotion cette triste nouvelle; ils ont encore dans l'esprit le souvenir de ce beau vieillard, qui, à l'issue du Congrès de Berne, leur offrit une réception si grandiose et si cordiale dans sa belle propriété du Creux de Genthod. Un an n'est pas écoulé depuis lors, et voilà disparu pour toujours le vénéré doyen autour duquel ils s'empressaient à l'envi, en une manifestation respectueuse des plus touchantes.

[1] Autant qu'on en peut juger au travers des téguments desséchés, sur les quatre autres exemplaires, de tailles variées, complétant l'envoi de Sumichrast, cette disposition se retrouverait chez tous; mais on comprend qu'il n'est pas possible, dans de telles conditions, d'être absolument affirmatif.